



Conseil économique et social

Distr. générale
13 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Women's Intercultural Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Women's Intercultural Network a pour mission de veiller à ce que toutes les femmes et les filles aient voix au chapitre dans l'élaboration des politiques publiques et économiques. Il est également essentiel que leurs voix soient entendues lors de la soixante-deuxième session annuelle de la Commission de la condition de la femme sur l'autonomisation des femmes en matière d'accès aux technologies de l'information et des communications. Il est tout aussi important d'entendre les femmes rurales et de prendre connaissance de leurs expériences pour s'attaquer à l'exploitation économique et sexuelle observée de nos jours. Women's Intercultural Network aimerait aborder ces deux questions, à savoir l'accès des femmes aux médias et les obstacles à l'accès des femmes rurales aux moyens de subsistance durables, dans le but d'attirer l'attention sur les pratiques discriminatoires devant être éliminées par les dirigeants.

Les ouvrières agricoles

Women's Intercultural Network entretient une relation de longue date avec les ouvrières agricoles de la Vallée centrale de Californie. Les défis et obstacles auxquels ces femmes se heurtent sont comparables à ceux des femmes vivant dans les zones rurales de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ; pourtant, elles vivent au cœur de la Californie, qui est la sixième plus grande économie du monde.

Cet État produit un tiers des légumes et près des deux tiers des fruits et des noix du pays, en plus de 90 % des fraises cultivées aux États-Unis d'Amérique. Environ 500 à 800 000 ouvriers agricoles américains vivent en Californie. Environ un tiers sont des femmes et leur tranche d'âge s'étend de l'adolescence à la soixantaine.

Les ouvrières agricoles sont souvent systématiquement soumises à toute une série de violences, y compris, sans toutefois s'y limiter, à des insultes de nature sexuelle, des attouchements, des menaces, des passages à tabac et même des viols dans les champs. En Californie, 80 % des ouvrières agricoles affirment avoir été victimes de harcèlement sexuel.

Elles sont souvent en proie à l'instabilité au même titre que leurs enfants. Les camps gérés par l'État n'abritent que 12 000 personnes, soit environ 1,5 % de sa population d'ouvriers agricoles. De plus, ils ne peuvent séjourner dans les camps que du 1^{er} mai à la fin du mois de novembre. S'ils souhaitent revenir, ils doivent s'éloigner d'environ 80,5 km ou plus du camp pendant la saison basse. Cela interrompt la scolarité de leurs enfants. Certains enfants d'ouvriers agricoles fréquentent jusqu'à quatre établissements scolaires dans deux pays au cours de l'année, et leurs chances d'obtenir leur diplôme d'études secondaires ne sont que de 10 %.

Les ouvrières agricoles n'ont pas non plus le même salaire pour un travail égal. Les ouvriers agricoles gagnent environ 16 250 dollars des États-Unis par an tandis que leurs homologues de sexe féminin perçoivent seulement 11 250 dollars des États-Unis par an. Il y a vingt ans, en collaboration avec California Rural Legal Assistance, un programme de services juridiques qui défend les intérêts des travailleurs migrants et des populations rurales pauvres, l'Equal Employment Opportunity Commission a créé un projet conjoint axé sur le harcèlement sexuel dans les champs. Cependant, un grand nombre d'ouvrières agricoles sont toujours victimes de harcèlement, et justice n'est pas rendue.

Leur santé est aussi plus compromise que celle des autres communautés marginalisées. Chaque année, près de 908 millions de tonnes de pesticides homologués sont utilisées aux États-Unis, soit un cinquième de la quantité utilisée dans le monde. Selon les estimations de l'Environmental Protection Agency, 300 000 ouvriers agricoles sont empoisonnés par les pesticides chaque année dans tout le pays ; de nombreux cas ne sont jamais signalés. On estime à entre 10 000 et 20 000 le nombre de cas d'empoisonnement aux pesticides diagnostiqués par des médecins chez les ouvriers agricoles américains, et à seulement 49 ans leur espérance de vie moyenne.

En 2008, 15 ouvriers agricoles, dont une jeune femme enceinte, sont décédés dans les champs à la suite du stress intense dû à la chaleur, sans abri et sans pause pour se rafraîchir à l'ombre.

Dans l'ensemble, les ouvrières agricoles au cœur de la sixième plus grande économie mondiale sont confrontées aux mêmes défis que les femmes rurales des pays en développement. Leurs droits fondamentaux sont violés du fait du manque d'accès à un environnement de travail sûr, à la santé, à l'éducation, à l'égalité de rémunération pour un travail égal, aux médias et aux nouvelles technologies et du fait de la pauvreté en général.

Les femmes dans les médias

À sa quarante-septième session, la Commission de la condition de la femme a précisé, dans ses conclusions concertées, les mesures à prendre pour assurer l'intégration des femmes dans un monde de plus en plus numérique où l'accès aux nouvelles technologies, leur utilisation et la participation à celles-ci ont une incidence sur tous les aspects de la vie des femmes et des filles. Plus précisément, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît que les technologies de l'information et des communications sont des outils essentiels pour autonomiser les femmes et les filles. Comme indiqué dans les conclusions concertées de la quarante-septième session, la participation et l'accès des femmes aux médias dans leurs pays respectifs exigent systématiquement une attention particulière et des améliorations. D'innombrables rapports publiés par des organisations non gouvernementales et des groupes de réflexion qui examinent attentivement la situation de la représentation des femmes dans les médias et le nombre disproportionné de membres du personnel de sexe féminin par rapport à celui de sexe masculin dans les professions médiatiques plaident en faveur d'une nouvelle amélioration dans ces domaines. Les statistiques n'évoluent guère au fil des années.

En 2016, l'examen annuel du Women's Media Center a révélé que, dans 20 des principaux organes d'information du pays, les hommes produisaient 62,3 % des reportages analysés au cours d'une période étudiée, tandis que les femmes n'en produisaient que 37,7 %. Ces chiffres traduisent une quasi-absence de progrès par rapport aux années précédentes. De plus, dans le seul secteur des programmes d'informations, le travail des présentatrices, des reporters et des correspondantes a connu une baisse, pour s'établir à 25,2 % des reportages en 2016, par rapport à 32 % lorsque le Women's Media Center publiait son rapport intitulé « Divided : The Media Gender Gap » en 2015.

Selon une étude réalisée en 2010 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture dans le cadre de l'Étude mondiale sur l'image des femmes dans les médias, seulement 24 % des personnes interrogées, entendues, vues

ou lues dans les médias écrits et audiovisuels sont des femmes, seulement 13 % des reportages se concentrent spécifiquement sur les femmes et 46 % des reportages renforcent les stéréotypes sexistes.

De même, selon le rapport de l'International Women's Media Forum intitulé « Rapport mondial sur le statut des femmes dans les médias », sur l'échantillon d'entreprises de médias étudiées, seulement 16 % en Europe de l'Est, 27 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et 69 % en Afrique subsaharienne se sont dotées de politiques relatives à l'égalité des femmes et des hommes à l'échelle de l'entreprise. Ces politiques incluent le nombre de professionnelles des médias employées, en plus d'autres facteurs tels que les grilles salariales. Le même rapport constate que les femmes sont sous-représentées dans 73 % des médias interrogés en Afrique subsaharienne, 50 % en Asie et en Océanie et 46 % dans les Amériques.

Le projet américain Op-ed a été créé en réponse au faible nombre de femmes qui contribuent à la production d'articles d'opinion dans les médias imprimés et en ligne. Depuis 2008, le groupe a formé plus de 12 000 personnes, la grande majorité d'entre elles étant sous-représentées et majoritairement des femmes. Plus particulièrement, la représentation des femmes dans les forums les plus influents de notre pays a augmenté d'au moins 40 %.

Women's Intercultural Network recommande aux entreprises de médias du monde entier de continuer d'embaucher et de former davantage de femmes et de journalistes issus des minorités en vue d'amplifier le dialogue et même le ton des informations diffusées. Nous sommes conscients des avantages d'une représentation accrue dans la réalisation des reportages d'actualité et d'information par l'intermédiaire de nos partenaires mondiaux aux Philippines, en Afghanistan, en Ouganda et aux États-Unis, et nous avons eu connaissance de faits probants en la matière.

Women's Intercultural Network continue de s'attaquer aux défis que doivent relever les femmes pour devenir des membres actifs de leur communauté et de leur société. Nos cercles de femmes en Ouganda, au Japon, en Iran et en Afghanistan jettent un pont entre le local et le mondial, apprennent constamment et tirent parti de la force des uns et des autres. Notre voix collective et notre plaidoyer, alignés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Programme d'action de Beijing nous encouragent à continuer d'aller de l'avant pour l'égalité des femmes et des hommes, la paix et la justice pour tous.